

Séance du 7 juillet 2026

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DECISION MODIFICATIVE N°2 – 2026 – BUDGET SAAD (Service d'aide et d'Accompagnement à domicile)

L'an deux mil vingt-six,
Le sept juillet
A dix-sept heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, à MONTBELIARD, après convocation légale du 30 juin 2026, sous la présidence de Madame Annie VITALI, Vice-Présidente,

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents 08

Etaient présents :

Mme Annie VITALI, Mme Gisèle CUCHET, Mme Patricia LHOMME, Mme Brigitte HADDAD, M. Romain AJOUX, membres du Conseil Municipal

Mme Pauline PERRIN, Mme Denise MESLIN, Mme Christine STOKOBER, membres désignés par le Maire

Assistaient à la réunion :

Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS
Mme Béatrice MAIRE, Responsable Pôle Administratif et Financier

Étaient excusés :

Mme Marie-Noëlle BIGUINET, Maire et Présidente du Conseil d'Administration
M. Patrick CANTAT, membre du Conseil Municipal
M. Joël GOMARD, Mme Antoinette HINGRAY, M. François LEBEAU, membres nommés par le Maire

M. Laurent LAMAURIE, Directeur Général Adjoint des Services

Secrétaire de séance : Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS

La Décision Modificative n°2 fait apparaître en section de fonctionnement et d'investissement, des inscriptions et des ajustements de crédits en dépenses et en recettes.

Elle se cumule avec le Budget Primitif et la DM1.

L'équilibre financier de cette DM2 est le suivant ↓

SECTIONS	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	0 €	0 €
Investissement	0 €	0 €
Total	0 €	0 €

BUDGET PRINCIPAL				
DEPENSES				
CHAPITRE	NATURE	LC	LIBELLE DE LA LIGNE DE CREDIT	AJUSTEMENT + ou -
FONCTIONNEMENT				0,00
011	6112	21192	Autres prestations à caractère social	-1 500,00
011	61128	21194	Autres prestations à caractère social	1 500,00

Il est demandé au Conseil d'Administration :

- D'approuver la décision modificative N°2 – 2026 du Budget SAAD

Pour :08

Contre :0

Abstentions :0

Après délibération, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
A Montbéliard, le 15 juillet 2026

Déposée en Sous-Préfecture le 16 juillet 2026

Pour la Vice-Présidente et par délégation,
La Directrice




I.AOUAD